



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit  
Le 11 Avril à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 03 Avril 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
NOMBRE DE PRESENTS : 28  
NOMBRE DE VOTANTS : 30

### **Objet : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées Désignation de membres au Comité responsable du plan**

Présents : 28

**BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac) BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) COUPAUD Catherine (Pugnac) DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à MME BORRELLY, LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac) pouvoir à MME MONSEIGNE,**

Absents excusés : 7

**BLANC Jean Franck (Teuillac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) , GRAVINO Bruno (Saint Trojan), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), SAGASTI Sylvie (Peujard),**

**Secrétaires de séance : ISIDORE Jean Marc**

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2016 – 2021 de la Gironde a été arrêté le 16 mars 2017.

Le comité responsable du plan (CRP) est chargé de son élaboration, de sa mise en œuvre et de son suivi.

La composition du CRP doit être modifiée pour être mise en conformité avec le décret du 14 novembre 2017 relatif au PDALHPD. Ce décret prévoit de désigner un représentant de chaque EPCI étant tenu de se doter d'une convention intercommunale d'attribution (article L 441-5 CCH) au sein du CRP.

Compte tenu des enjeux en matière de logement et d'hébergement sur le territoire, il est important que Grand Cubzaguais, Communauté de Communes soit représentée.

Aussi, la CdC devra désigner deux membres du conseil communautaire (un titulaire et un suppléant) pour siéger au Comité responsable du plan.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de désigner, comme membres de Grand Cubzaguais, Communauté de Communes, au sein du CRP :

- Jean-Paul BRUN, en qualité de membre titulaire,
- Pierre JOLY, en qualité de membre suppléant,

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 12 Avril 2018.

Le Président,

A.DUMAS.

